



documents iconographiques

Table des matières

A)	Introduction, généralités	2
1	Types de documents iconographiques et politique de catalogage	2
2	Sources d'information	2
2.1	Ordre préférentiel des sources d'information	2
2.2	Sources prescrites d'information	3
B)	Format et champs particuliers	3
007	(Type de données)	3
008	(Eléments de données de longueur fixe)	3
245	(Titre et mention de responsabilité)	4
1	Choix du titre propre	4
2	Documents sans titre	6
2.1	Titres restitués	6
2.2	Titres factices	7
3	GMD (indication générale du type de document)	7
3.1	Dans le cas d'un titre transcrit entre crochets carrés	7
3.2	Dans le cas d'un recueil	7
260	(Adresse bibliographique)	7
1	Lieu d'édition et nom de l'éditeur	7
2	Date	8
300	(Collation)	9
1	Nombre d'unités matérielles et SMD (indication spécifique du type de document)	9
1.1	Nombre d'unités matérielles et SMD, sans mention du contenant	9
1.2	Mention du contenant, nombre d'unités matérielles et SMD	9
1.3	Listes de SMD et de contenants	10
a)	Liste de SMD recommandées	10
b)	Quelques exemples de contenants	11
1.4	Règles d'application pour SMD et autres caractéristiques matérielles	11
2	Autres caractéristiques matérielles	12
2.1	Règles générales	12
2.2	Listes de quelques techniques, supports et couleurs	13
a)	Techniques originales ("artisanales"/"artistiques")	13
b)	Techniques de reproduction industrielle	14
c)	Supports et matériaux	15
d)	Documents électroniques	15
e)	Étapes dans le processus de création artistique	15
f)	Couleur	15
3	Dimensions (format)	16
3.1	Documents iconographiques en deux dimensions	16
3.2	Formats particuliers	16
3.3	Documents photographiques	16
a)	Diapositives, etc.	16
b)	Quelques formats standard	16
c)	Tirages	17
3.4	Autres dimensions	17
500	(Notes)	17
1	Notes sur le champ du titre et de la mention de responsabilité	17
1.1	Notes sur le titre	17
1.2	Notes sur la mention de responsabilité	17
2	Notes sur les documents ou sujets à identifier	17
3	Notes sur les sources, la filiation artistique ou la finalité du document	18

4	Notes sur les caractéristiques matérielles	18
4.1	Dimensions supplémentaires	18
4.2	Autres caractéristiques matérielles	19
5	Notes sur le contenu	19
6	Notes sur le copyright	19
505	(Notes structurées de sommaire/contenu iconographique)	19
520	(Analyse iconographique)	20
541	(Note de source directe d'acquisition)	20
856	(Emplacement et accès électroniques)	21
C)	Cas particuliers: notices analytiques, catalogage à l'exemplaire, modification de notices non iconographiques et notices privées	21
1	Notices analytiques	21
2	Catalogage normal - catalogage à l'exemplaire	22
2.1	Principe du catalogage partagé	22
2.2	Estampes en noir et blanc ou colorées - tirages différents	22
2.3	Catalogage à l'exemplaire - oeuvre d'art originale	23
2.4	Catalogage normal - reproduction d'une oeuvre d'art originale	23
2.5	Tirages photographiques différents d'après un même original	23
3	Modification de notices non iconographiques	23
4	Notices privées	24
D)	Choix et forme des entrées	25
1	Entrée principale - entrée secondaire	25
2	Entrées secondaires au nom du libraire, de l'imprimeur ou du fabricant et au lieu d'impression/fabrication	26
3	Forme des entrées secondaires	26

A) Introduction, généralités

1 Types de documents iconographiques et politique de catalogage

Les règles qui suivent régissent la description de *documents en deux dimensions*, tels que

- les *images fixes* (affiches, cartes postales, dessins, estampes, photographies¹, reproductions d'oeuvres d'art, tableaux, etc.)
- les *images à projeter* (diapositives, films fixes, transparents, etc.)
- les *images holographiques*.

Les *documents en trois dimensions* (maquettes, mosaïques, sculptures, vitraux, etc.) n'entrent pas dans le cadre de ce chapitre.

Le catalogage décrit en général le document primaire conservé; les autres supports sont normalement traités dans les notices d'exemplaire de la base locale. Pour plus de détails, voir sous C 2.

2 Sources d'information

2.1 Ordre préférentiel des sources d'information

1. document
2. conteneur (ex.: une boîte, un encadrement)
3. matériel d'accompagnement composé de texte (ex.: manuels, brochures)
4. autres sources

¹ Pour plus de détails, voir dans le manuel RERO sous le thème "Photographies".

2.2 Sources prescrites d'information

Toute information puisée ailleurs que dans la source principale sera transcrite entre crochets carrés. Il arrive que plusieurs sources soient définies comme principales: dans ce cas, on ne met pas entre crochets carrés les mentions tirées de ces sources; on ne mentionne pas la source en champ 019.

- Titre et mention de responsabilité (245) : document, étiquette, conteneur, documents d'accompagnement
- Edition (250) : document, étiquette, conteneur, documents d'accompagnement
- Adresse bibliographique (260) : document, étiquette, conteneur, documents d'accompagnement
- Collation (300) : toute source interne ou externe au document (sans crochets carrés)
- Collection (490) : document, étiquette, conteneur, documents d'accompagnement
- Notes (500) : toute source interne ou externe au document (sans crochets carrés)
- Numéro normalisé (ou autre numéro) et des modalités d'acquisition : toute source interne ou externe au document (sans crochets carrés)

B) Format et champs particuliers

007 (Type de données)

g	image projetée
k	image fixe

008 (Éléments de données de longueur fixe)

Dat tp	s	date simple	
	m	dates multiples	
	q	date douteuse	<i>[date déduite du contenu iconographique]</i>
Type	g	image projetée (diapositives, films fixes, etc.)	
	k	document iconographique en deux dimensions non projeté (plan, affiche, carte postale, etc.)	
Mention de langue	si le document porte un titre ou un légende qui permet de définir la langue, on la signale comme pour un document de texte. Par contre, si le titre ou la légende ne permettent pas d'en définir la langue avec évidence (par exemple lorsque le titre se résume au nom propre d'une personne ou d'un site), si on a dû créer un titre pour le catalogage, si le document est contenu dans un document de texte mais s'il ne porte lui-même pas de titre ou légende ou si le document ne contient que des indications conventionnelles des fonctions et des noms des artistes (ex.: del., delineavit, inv., invenit, gez. von, dessiné par, sc., sculpsit, gravé par, gestochen von, lithogr., etc.), on ne donne aucune indication de langue. Dans ce cas, on ne remplit pas cette rubrique.		
Mention de pays	- <i>documents édités</i> : en fonction du lieu ou du pays d'édition donné en champ 260; si aucun lieu ou pays ne peut être indiqué (documents "[S.I.]"), on mettra en 008 le code générique "xx". - <i>documents non édités</i> : leur champ 260 se réduit généralement au seul sous-champ \$c. Toutefois, lorsqu'on connaît le lieu ou le pays d'origine du document ou lorsqu'on peut l'établir avec un degré de certitude suffisant, on donne le code spécifique en 008. Dans les autres cas, on mettra le code générique "xx". Voir les exemples en B 260.		
Date(s)	selon le champ 260.		

245 (Titre et mention de responsabilité)

1 Choix du titre propre

Pour le choix du titre propre, on respecte l'ordre préférentiel des sources:

1. document
2. conteneur (ex.: une boîte, un encadrement)
3. matériel d'accompagnement composé de texte (ex.: manuels, brochures)
4. autres sources

Si la source préférentielle contient plusieurs éléments qui pourraient être pris comme titre, on retient celui qui semble le plus approprié au contenu iconographique. Le(s) autre(s) titre(s) est (sont) mentionné(s) en notes et donnent lieu à des entrées secondaires. On procède de la même manière lorsqu'un document ne porte pas de "vrai" titre mais qu'il présente simplement un (des) élément(s) textuel(s) tel(s) que slogan, légende, texte d'accompagnement au bas de l'image, etc.

- 245 \$a Caïn recula en arrière... Ah, serpent! dit-il tu veux
m'entortiller \$h ... [Légende au bas de l'image]
- 580 \$a In: La mort d'Abel / par Salomon Gessner. - Paris : A.A.
Renouard, 1802. - Pl. 40

Lorsque le titre propre ne reflète pas de manière satisfaisante le "contenu objectif" de l'image, on ajoute, en complément du titre et entre crochets, une brève indication explicative.

- 245 13 \$a Le supermarché de l'époque \$h [Image fixe] : \$b [place
des Halles, Neuchâtel] / \$c ...
- 300 \$a 1 carte de vœux
- 500 \$a D'après une carte postale du début du 20e siècle
- 520 8_ \$a Analyse iconographique: La place des Halles à Neuchâtel
un jour de marché. Temps de pluie. \$9 ...
- 245 10 \$a Pom pom pom pom \$h [Image fixe] : \$b [exposition,
Neuchâtel], Musée d'ethnographie, du 31 mai 1997 au 18
janvier 1998 / \$c ...
- 300 \$a 1 affiche

Pour une oeuvre maintes fois reproduite, l'éclatement de la séquence "titre" est pratiquement inévitable. Pour chaque notice on veillera en conséquence à assurer une certaine cohérence dans les champs suivants:

- Note sur l'original
- Analyse iconographique
- Matières

Exemple: une aquarelle, sans titre, reproduite

a) comme "planche-souvenir" et diffusée de manière autonome

b) comme planche no 20 dans un livre

c) sous forme d'ektachrome (= notice privée)

- a)
- 100 1 \$a Moritz, Friedrich Wilhelm
245 10 \$a **Neuchâtel, le Bassin vers 1820** \$h [Image fixe] / \$c F.W. Moritz
260 \$a [Neuchâtel] : \$b P. Attinger, \$c [1943 ?]
300 \$a 1 reproduction d'oeuvre d'art : \$b impression sur papier, couleur ; \$c 16 x 23 cm
500 \$a Original: aquarelle peinte vers 1820, 20 x 29 cm, collection privée
520 8 \$a Analyse iconographique: Le Bassin (ou port) à Neuchâtel. Vue prise de l'ouest, le matin. Au centre, une barque à rames prête au départ est occupée par cinq personnages, dont un en train d'écoper. Plus loin, des tonneaux sont chargés par l'arrière sur une grande barque portant un mât. Quelques groupes sur le quai: deux militaires, un homme sur son cheval, une femme portant son ballot sur la tête, etc. A gauche, plusieurs maisons, dont l'ancien bâtiment de la Société typographique de Neuchâtel (colonnes toscanes, balustrade, deux pavillons de style Louis 16, lucarnes et cheminées). Au fond, les bains Warnod. A droite, quelques embarcations amarrées à l'aide de chaînes; au-delà, la presqu'île de la Salle et un bouquet de peupliers. \$9 ...
650 7 \$a port \$z Neuchâtel (Suisse, ville) ...
- b)
- 100 1 \$a Moritz, Friedrich Wilhelm
245 10 \$a **Vue du Bassin ou port vers 1820** \$h [Image fixe] / \$c F.-W. Moritz
500 \$a 1 reproduction d'oeuvre d'art : impression sur papier, couleur ; 19 x 27 cm
500 \$a **Original: aquarelle peinte vers 1820, 20 x 29 cm, collection privée** [Comme sous a)]
520 8 \$a **Analyse iconographique: Le Bassin (ou port) à Neuchâtel ... \$9 ...** [Comme sous a)]
580 \$a In: Neuchâtel : aquarelles du dix-neuvième siècle. - Neuchâtel : Ed. Ides et Calendes, 1976. - Pl. 20
773 1 \$t Neuchâtel : aquarelles du dix-neuvième siècle \$g 20
650 7 \$a **port \$z Neuchâtel (Suisse, ville) ...** [Comme sous a)]
- c)
- 100 1 \$a Moritz, Friedrich Wilhelm
245 14 \$a [**Le Bassin, Neuchâtel**] \$h [Image fixe] / \$c F.W. Moritz
260 \$c [2002]
300 \$a 1 ektachrome ; 25 x 20 cm
500 \$a **Original: aquarelle peinte vers 1820, 20 x 29 cm, collection privée** [Comme sous a)]
520 8 \$a **Analyse iconographique: Le Bassin (ou port) à Neuchâtel ... \$9 ...** [Comme sous a)]
650 7 \$a **port \$z Neuchâtel (Suisse, ville) ...** [Comme sous a)]

2 Documents sans titre

Pour les documents qui ne portent pas de titre, on en crée un qui reflète directement le contenu iconographique, en évitant si possible les termes que l'on retrouvera, entre autres, dans la collation (champ 300, \$a ou \$b) ou en 520. Éviter dans la mesure du possible les entrées commençant par des éléments "génériques" (ex.: "Vue de ...", "Le village de ...", "Photographie du ...", "Dessin représentant ...", etc.).

En principe, le titre est formulé en français. On peut le rédiger en allemand ou en italien, si le document représente une région germanophone ou italophone. Il est mis entre crochets carrés.

```
245 10      $a [Maurice Duplessis lors d'une campagne électorale au
             Québec] $h ...
300         $a 1 photographie
520 8_      $a Analyse iconographique: Portrait en buste, de face.
             L'orateur s'exprime à la tribune du Parti conservateur.
             $9 ...

245 10      $a [Danseurs célèbres, 1920-1970] $h ...
300         $a 50 affiches

245 10      $a [Poissons de la mer des Caraïbes] $h ...
300         $a 9 dessins

245 10      $a [Heuernte auf Furu unterhalb der Hockenalp, Löttschental]
             $h ...
```

Lors du catalogage de documents dont le sujet représenté n'est pas identifié, il sera parfois impossible d'éviter les titres commençant par des termes "génériques".

```
245 00      $a [Portrait d'un inconnu] $h ...
```

On distinguera entre **titres restitués** (extraits d'une source secondaire) et **titres factices** (créés sans référence à une source secondaire).

2.1 Titres restitués

```
245 10      $a [Crucifixion et Résurrection] $h ...
300         $a 1 carton
500         $a Titre repris de la légende in: Lermite, 1920-1977 :
             catalogue raisonné ... / Marie-Claude et Pier-Angelo Vay. -
             Le Locle : Fondation Lermite ; Hauterive : G. Attinger,
             1987. - P. 137

245 10      $a [Daniel Cohn-Bendit rue Soufflot à Paris, 3 mai 1968]
             $h ...
300         $a 2 photographies
500         $a Titre établi sur la base d'indications orales fournies
             par le photographe
```

2.2 Titres factices

```
245 10      $a [Murs en béton couverts de graffitis] $h ...
300         $a 1 enveloppe (12 photographies)
           [Le lieu de la prise de vue n'est pas identifiable]

245 10      $a [Paysannes et chèvres sur la route, Val d'Anniviers]
           $h ...
300         $a 4 photographies
           [Le lieu de la prise de vue est connu]
```

3 GMD (indication générale du type de document)

Pour les diapositives, films fixes, etc. on indique **\$h [Image projetée]** et pour les affiches, dessins, estampes, photographies, etc. **\$h [Image fixe]**.

3.1 Dans le cas d'un titre transcrit entre crochets carrés

La GMD n'est pas incluse dans les crochets carrés du titre restitué ou factice.

```
245 10      $a [Pathologie générale] $h [Image projetée] / $c ...
245 10      $a [Attache de la vigne, Goubing, Sierre] $h [Image fixe]
           / $c ...
245 10      $a [Journées portes ouvertes à la Bibliothèque publique et
           universitaire, Neuchâtel, 31 mars 2001] $h [Image fixe] :
           $b [pièces diverses] / $c ...
```

3.2 Dans le cas d'un recueil

La GMD suit le titre propre du premier document énuméré dans le champ 245.

```
245 10      $a Nà ourah ou Machine à monter l'eau $h [Image fixe] ;
           $b [Episode de la guerre d'Egypte] / $c Denon del. ; Coigny
           sculp.
245 14      $a The great big enormous turnip $h [Image projetée] / $c
           Alexei Tolstoy, with pictures by Helen Oxenbura. The three
           poor tailors / Victor G. Ambrus
```

260 (Adresse bibliographique)

1 Lieu d'édition et nom de l'éditeur

Pour les **documents édités**, on donne toujours un champ 260 complet, comportant au moins les trois sous-champs du lieu (ou pays) d'édition, de l'éditeur commercial et de la date. Lorsque le lieu d'édition manque et qu'on n'arrive pas à le rétablir, on donne le pays (ou le canton d'édition) entre crochets carrés. Si on n'arrive pas à rétablir le lieu ou le pays d'édition, on l'indique par l'abréviation "[S.l.]" ("sine loco"); si on n'arrive pas à rétablir le nom de l'éditeur commercial, on l'indique par l'abréviation "[s.n.]" ("sine nomine").

Le code du pays en 008 est donné en fonction du contenu du sous-champ \$a.

```
260         $a Lausanne : $b Bureau vaudois d'adresses, $c 1987
           [Code du pays en 008: sz + 049 vd]
```

- 260 \$a [Neuchâtel] : \$b P. Attinger, \$c [1943 ?]
 [Lieu restitué avec certitude; code du pays en
 008: **sz** + 049 **ne**]
- 260 \$a [France] : \$b [s.n.], \$c [ca 1920]
 [Lieu et éditeur inconnus, lieu remplacé par
 le pays; code du pays en 008: **fr**]
- 260 \$a [s.l.] : \$b [s.n.], \$c [vers 1960]
 [Lieu ou pays d'édition ainsi que nom de
 l'éditeur inconnus; code du pays en 008: **xx**]

Pour des **documents non édités** (par ex. photographies, diapositives, oeuvres d'art originales), le champ 260 peut se limiter à la *date* (voir ci-dessous). Lorsque le pays (ou le canton) d'origine est connu avec suffisamment de certitude, on peut l'encoder en champ 008, sinon, on donne le code de pays générique "xx".

- 245 10 \$a Sunnenufgang ufem Niese / \$c H. Oberli
 260 \$c 1943
 300 \$a 1 dessin : \$b crayon
 [Le titre en dialecte suisse alémanique, donné par le dessinateur, permet
 d'identifier la Suisse comme pays d'origine du document; code du pays
 en 008: **sz**]

2 Date

Pour les **documents édités**, on donne la **date d'édition** figurant dans le document ou une date d'édition restituée entre crochets carrés.

- 245 00 \$a Bilder der Kunst zur Bibel \$h [Image projetée] : \$b eine
 Dia-Serie mit 48 Motiven aus der christlichen Tradition / \$c
 [die Auswahl der Motive und die Kommentierung besorgte
 Günter Lange]
 260 \$a München : \$b Kösel-Verl., \$c **cop. 1980**
- 245 10 \$a Neuchâtel, le Bassin vers 1820 \$h [Image fixe] / \$c F.W.
 Moritz
 260 [Neuchâtel] : \$b P. Attinger, \$c **[1943 ?]**

Pour des **documents non édités** (par ex. photographies, oeuvres d'art originales), on donne la **date de la création du contenu** (prise de vue pour une photographie, création artistique pour une oeuvre d'art, etc.). A défaut, on indiquera la date de la création du document physique (développement d'une photographie, tirage d'une estampe, etc.). Si la date ne figure pas dans le document, elle est restituée entre crochets carrés.

- 245 10 \$a [Car postal à Vissoie, Val d'Anniviers] \$h [Image fixe] /
 \$c [Charles Krebsler]
 260 \$c **[Entre 1920 et 1930]**
 300 \$a 1 photographie : \$b négatif, noir et blanc ...

300 (Collation)

En règle générale, ce champ est libellé en français, mais suivant l'usage de RERO, il peut aussi être formulé en allemand ou en italien.

1 Nombre d'unités matérielles et SMD (indication spécifique du type de document)

1.1 Nombre d'unités matérielles et SMD, sans mention du contenant

Souvent, il suffit d'indiquer le nombre d'unités matérielles et la SMD:

```
300 $a 1 affiche
300 $a 1 photographie
300 $a 20 diapositives
```

1.2 Mention du contenant, nombre d'unités matérielles et SMD

Dans d'autres cas, les documents iconographiques sont réunis dans des contenants qui méritent aussi d'être mentionnés. Dans ce cas, on rencontre deux méthodes de description :

Mention du contenant en \$a

```
300 $a 1 pochette (12 cartes postales) : $b sépia ; $c 123 x 155 mm
300 $a 1 dossier (supports divers) : $b techniques diverses ;
    $c 19 x 45 cm ou plus petits
300 $a 1 album (240 vignettes) : $b photogravure ; $c 24 x 32 cm
                                     [Document non paginé]
300 $a 1 coffret (214 cartes postales) : $b offset, couleur et noir
    et blanc ; $c 31 x 31 x 12 cm
```

Mention du contenant en \$c

```
300 $a 1 dessin de mode : $b crayon, encre de Chine et gouache ; $c
    86 x 99 cm, sous emboîtement 90 x 103 cm
```

=> **On privilégie la 1ère solution.** Néanmoins, si des bibliothèques souhaitent préciser le contenant, elles peuvent utiliser la méthode 2.

Note : le signe de multiplication (x) est toujours en minuscule.

Les **contenants "fabriqués maison"** ne sont pas mentionnés dans le champ 300 mais dans la notice d'exemplaire. Si une description plus détaillée du contenant s'impose, il faudra créer une notice privée.

1.3 Listes de SMD et de contenants

Ces listes ne sont pas exhaustives.

Note: Les définitions proposées en italiques et entre crochets sont généralement tirées du Petit ou du Grand Robert.

1.3 a) Liste de SMD recommandées

Image fixe

affiche	Plakat
carte de voeux	Glückwunschkarte
carte postale	Postkarte
carte questions-réponses	Blitzkarte
cartes à jouer	Spielkarte
carton <i>[i.e. dessin pour un tableau, une fresque, une tapisserie, un vitrail]</i>	Karton <i>[Entwurf für ein Gemälde, ein Fresko, eine Tapisserie, ein Glasgemälde]</i>
collage	Kollage
dessin	Zeichnung
dessin d'architecture	Architekturzeichnung
dessin de mode	Modezeichnung
dessin industriel	technische Zeichnung
diagramme	Diagramm
ektachrome	Ektachrom
estampe <i>[si l'indication du procédé graphique spécifique n'est pas possible ou pas souhaitée]</i>	Druckgraphik <i>[wenn die genauere Bezeichnung der grafischen Technik nicht möglich oder nicht gewünscht ist]</i>
étiquette <i>[par ex. pour bouteilles de vin, etc.]</i>	Etiquette <i>[z.B. für Weinflaschen, usw.]</i>
image	Bild
image didactique	Studiendruck
menu	Menükarte
oeuvre d'art originale <i>[par défaut si on ne peut pas utiliser une désignation plus spécifique]</i>	Originalkunstwerk <i>[falls keine zutreffendere Bezeichnung möglich ist]</i>
photographie	Fotografie
puzzle	Puzzle
reproduction <i>[voir les règles d'application ci-dessous, 1.4]</i>	Reproduktion <i>[siehe die Anwendungsregeln hiernach, 1.4]</i>
reproduction d'oeuvre d'art <i>[voir les règles d'application ci-dessous, 1.4]</i>	Kunstreproduktion <i>[siehe die Anwendungsregeln hiernach, 1.4]</i>
schéma	Schema
schéma industriel	technisches Schema
tableau	Gemälde
tableau à panneaux mobiles	Kippkarte
tableau généalogique	Stammtafel <i>[oder gegebenenfalls Stammbaum]</i>
tirage archive <i>[anc. planche-contact]</i>	Photoindex
vignette	Vignette
vue stéréoscopique	Stereobild <i>[oder gegebenenfalls Stereobildpaar]</i>

Image fixe projetée

diapositive	Diapositiv
film fixe [<i>court rouleau de pellicule 35 mm comportant des vues positives, projetées une à une et servant de support visuel aux enseignants</i>]	Filmstreifen [<i>kurze 35 mm-Filmrolle mit Positivbildern, welche einzeln projiziert werden und als Unterrichtshilfe dienen</i>]
plaque stéréoscopique	Stereobild : Glas
préparation microscopique	mikroskopisches Präparat
transparent	Projektionsfolie
radiographie	Röntgenbild

1.3 b) Quelques exemples de contenants

boîte [<i>en carton, en bois, en métal, en plastique</i>]	Schachtel [<i>aus Karton, Holz, Metall, Kunststoff</i>]
carton [<i>boîte, réceptacle en carton fort ; casier à couvercle brisé, destiné à recevoir des papiers, des dossiers</i>]	Karton [<i>Schachtel oder Behälter aus starkem Karton, zur Aufbewahrung von Papieren und Sammelmappen</i>]
carton à dessin [<i>grand portefeuille de carton servant à ranger des dessins, des plans</i>]	Zeichenmappe [<i>grossformatige Mappe aus Karton zur Aufbewahrung von Zeichnungen oder Plänen</i>]
dossier [<i>terme à utiliser pour regrouper des unités matérielles diverses</i>]	Dossier [<i>zur Bezeichnung von Mappen welche verschiedenartige Dokumentenarten enthalten</i>]
emboîtement	Schuber
enveloppe	Umschlag
étui [<i>de carton, de cuir, d'ivoire, en plastique</i>]	Etui [<i>aus Karton, Leder Elfenbein, Kunststoff</i>]
pochette [<i>petite enveloppe d'étoffe, de papier, ou en plastique</i>]	Tasche [<i>Kleiner Umschlag aus Stoff, Papier oder Kunststoff</i>]
portfolio [<i>ensemble de photographies ou de gravures, non reliées, présenté dans un coffret, une pochette</i>]	Portfolio [<i>Sammlung von Fotografien oder Stichen, die ungebunden in einer Kassette oder in einer Mappe aufbewahrt werden</i>]
rouleau	Rolle

1.4 Règles d'application pour SMD et autres caractéristiques matérielles

- **Produit fini**

La frontière entre "unités matérielles" (\$a) et "autres caractéristiques matérielles" (\$b) n'est pas toujours facile à fixer. On réserve le \$a au **produit fini** (après transformation/s).

300 \$a 1 carte postale : \$b noir et blanc

500 D'après une photographie

et non pas

300 \$a 1 photographie : \$b carte postale, noir et blanc

500 D'après une photographie

- **Utilisation des SMD "reproduction" et "reproduction d'oeuvre d'art"**

Il est recommandé d'utiliser les SMD "reproduction" ou "reproduction d'oeuvre d'art" dans un sens restreint du terme, c'est-à-dire uniquement pour des documents *édités* ou *produits en série* (portant souvent le nom d'une maison d'édition) représentant une estampe ou une oeuvre d'art originale.

Lorsque l'original a été tiré en plusieurs exemplaires (ceci concerne surtout les estampes, par ex. une aquarelle, une eau-forte, etc.), on peut décrire les documents dérivés à l'aide de la SMD "reproduction". Le terme de "reproduction d'oeuvre d'art" s'utilise principalement lorsque le document primaire est un "objet original unique" (une aquarelle, un dessin à la plume, un huile sur toile, etc.). Par contre, une affiche, une carte postale, une photographie, une diapositive, etc. sont décrites comme telles, quel que soit leur contenu iconographique (le contenu peut être décrit dans un champ d'analyse).

Pour une reproduction d'oeuvre d'art éditée (estampe, etc.)

```
245 10      $a Vue de Colombier $h ...
260         $a [S.l.] : $b [s.n.], $c [vers 1960]
300         $a 1 reproduction : $b offset, couleur ; $c 115 x 172 mm
500         $a Original: aquarelle exécutée vers 1835, 115 x 172 mm
```

Pour une reproduction d'une oeuvre originale unique (tableau, dessin, etc.)

```
245 12      $a L'embarquement pour Cythère $h ...
260         $a Paris : $b A. Perche, $c 1910
300         $a 1 reproduction d'oeuvre d'art : $b similigravure ;
           $c 36 x 54 cm
500         $a Original: huile sur toile peinte en 1717, 128 x 193 cm,
           Musée du Louvre, Paris
```

Pour une reproduction d'une oeuvre dans un autre contexte iconographique:

```
300         $a 1 affiche : $b lithographie, couleur
520 8_      $a Analyse iconographique: Utilise comme fond
           "L'embarquement pour Cythère", tableau d'Antoine Watteau.
           $9 ...

300         $a 1 photographie : $b positif, noir et blanc
520 8_      $a Analyse iconographique: Représente "Guernica" de Pablo
           Picasso. $9 ...
```

2 Autres caractéristiques matérielles

2.1 Règles générales

On indique ici le moyen d'expression (la technique), le support et la couleur.

L'indication de la technique et du support (matériau) est facultative, par contre on mentionne toujours la couleur, sauf si le terme utilisé en tête du \$b contient déjà un/des terme/s suffisamment explicite/s tel/s que : "aquarelle", "huile sur toile", "ektachrome", etc.

```
300         $a 1 affiche : $b offset, couleur
300         $a 3 cartes postales : $b couleur et noir et blanc
300         $a 1 collage : $b avant-projet, carton et papier, couleur
300         $a 1 dessin : $b crayon sur carton, couleur
300         $a 24 diapositives : $b couleur
300         $a 1 estampe : $b eau-forte et burin
300         $a 1 estampe : $b gravure sur acier, rouge et blanc
300         $a 1 estampe : $b taille-douce
300         $a 2 estampes : $b aquarelle, couleur, rehaussée de gouache
300         $a 1 oeuvre d'art originale : $b encre de chine et gouache
300         $a 1 photographie : $b négatif, noir et blanc, plaque de
           verre
300         $a 1 photographie : $b numérique, couleur
300         $a 5 photographies : $b positif, couleur et noir et blanc
```

- 300 \$a 1 reproduction d'oeuvre d'art : \$b **héliogravure, couleur**
- 300 \$a 1 tableau : \$b **huile sur toile**
- 300 \$a 1 tableau généalogique : \$b **typographie**

Lorsqu'on peut identifier plusieurs techniques appliquées dans la *même oeuvre*, on peut soit les énumérer, soit utiliser le terme "**technique mixte**"; pour décrire un dossier composé de *plusieurs oeuvres* créées à l'aide de diverses techniques, on utilise le terme de "**techniques diverses**".

- 300 \$a 1 estampe : \$b **eau-forte et burin**, noir et blanc
- 300 \$a 1 estampe : \$b **lithographie, aquarelle et gouache**
- 300 \$a 1 tableau : \$b **technique mixte**, couleur
- 300 \$a 1 portefeuille : \$b **techniques diverses**, couleur et noir et blanc

C'est également dans ce sous-champ que l'on mentionnera les **étapes dans le processus de création** (projet, épreuve, etc.).

- 300 \$a 1 dessin d'architecture : \$b **esquisse**, encre de chine et aquarelle sur carton, couleur
- 300 \$a 1 estampe : \$b **épreuve**, noir et blanc
- 300 \$a 1 affiche : \$b **projet**, crayon et gouache, couleur
- 300 \$a 1 photographie : \$b **négatif**, noir et blanc

Note : Il est préférable, pour la compréhension de l'utilisateur et pour la pertinence des recherches booléennes, de ne pas utiliser d'abréviations dans les champs et sous-champs de la collation.

2.2 Listes de quelques techniques, supports et couleurs

Ces listes indicatives ont été établies sur la base des expériences de la BV La Chaux-de-Fonds et de la BPU Neuchâtel.

2.2 a) Techniques originales ("artisanales"/"artistiques")

Indiquer, si possible, la technique exacte, sinon la technique "générique":

- 300 \$a 1 estampe : \$b **eau-forte et burin** *[Version précise]*
- 300 \$a 1 estampe : \$b **taille-douce** *[Version "générique"]*

- 300 \$a 1 estampe : \$b **bois de bout** *[Version précise]*
- 300 \$a 1 estampe : \$b **bois** *[Version "générique"]*

- 300 \$a 1 reproduction d'oeuvre d'art : \$b **offset** *[Version précise]*
- 300 \$a 1 reproduction d'oeuvre d'art : \$b **impression sur papier** *[Version "générique"]*

acier	Stahlstich
acrylique	Acryl
aquarelle	Aquarell
aquatinte	Aquatinta
bois	Holzchnitt <i>[Sammelbegriff]</i>
bois de bout	Holzstich
bois de fil	Holzchnitt
burin	Kupferstich
crayon	Bleistift
cuivre	Kupfer
détrempe	Tempera

eau-forte	Radierung
encre de Chine	Tusche
fusain	Kohle
gouache	Gouache
gravure ... sur acier sur bois sur cuivre sur pierre sur zinc etc.	Stich <i>[Sammelbegriff für alle künstlerischen Tiefdruckverfahren]</i> Stahlstich Holzschnitt Kupferstich Steingravur Zinkätzung etc.
huile ... sur bois sur sur toile etc.	Ölgemälde auf Holz auf Leinwand etc.
lavis	Tuschzeichnung
linogravure	Linolschnitt
manière noire	Schabkunst
pastel	Pastellkreide
plume	Tuschfeder
pointe sèche	Kaltnadel
roulette	Roulette
sanguine	Rötél
sépia	Sepia
taille-douce	"Kupferstich" <i>[Sammelbegriff für alle künstlerischen Tiefdruckverfahren auf Kupfer]</i>
technique mixte	Mischtechnik
techniques diverses	verschiedene Techniken

2.2 b) Techniques de reproduction industrielle

héliogravure	Heliogravüre
impression ... sur carton sur papier sur Rivoli ivoire sur tissu etc.	Druck ... auf Karton auf Papier auf Rivoli ivoire auf Gewebe etc.
lithographie	Lithographie
offset	Offset
photocopie	Fotokopie
photogravure	Photogravüre
phototypie	Lichtdruck
sérigraphie	Siebdruck / Serigraphie
similigravure	Autotypie
typographie	Buchdruck / Letterndruck / Typographie
xérographie	Xerokopie
zincographie	Zinkätzung

2.2 c) Supports et matériaux

carton	Karton
collodion	Kollodium
papier	Papier
plaque de verre	Glasplatte
tissu	Gewebe
toile	Leinwand

2.2 d) Documents électroniques

numérique	digital
-----------	---------

2.2 e) Etapes dans le processus de création artistique

avant-projet	Vorprojekt
croquis	Skizze
ébauche	Rohfassung
épreuve	Probeabzug
esquisse	Entwurf
négatif	Negativ
positif	Positiv
projet	Projekt
tirage	Druck / Abzug

2.2 f) Couleur

aquarellé/e [à la main]	handkoloriert
bistre [imprimé ou à la main]	Bister [gedruckt oder von Hand]
bleuté/e [impression]	Blau~; bläulich [gedruckt]
colorié/e [à la main]	handkoloriert
couleur [impression]	Farb~; farbig [gedruckt]
noir et blanc [impression]	schwarz weiss
rehaussé/e ... [à la main] de craie de gouache de sanguine etc.	gehöht [von Hand] mit Kreide mit Gouache mit Rötel etc.

3 Dimensions (format)

3.1 Documents iconographiques en deux dimensions

On donne les dimensions du document proprement dit, **c'est-à-dire sans encadrement ni passe-partout**. Les dimensions sont arrondies au centimètre supérieur. On peut donner les dimensions en **mm**, par exemple pour des documents de petite taille ou pour les films fixes. La hauteur est toujours exprimée la première.

\$c 18 x 13 cm	[Document en format "portrait"]
\$c 11 x 15 cm	[Document en format "paysage"]
\$c 37 x 18 mm	
\$c 104 x 107 mm	

Les documents photographiques peuvent présenter un certain nombre de particularités. Voir ci-dessous 3.3.

3.2 Formats particuliers

\$c ca 12 x 15 cm	[L'exemplaire est mutilé]
\$c diamètre 360 mm	[Image en médaillon]
\$c format ovale 86 x 63 mm	[Image en médaillon]

3.3 Documents photographiques

Remarque: pour plus de détails, voir dans le manuel RERO sous le thème "Photographies"

3.3 a) Diapositives, etc.

Pour un petit nombre de documents photographiques, on ne donne pas les dimensions de l'image (voir ci-dessus 3.1), mais celles du document en tant que tel, c'est-à-dire avec le cadre, etc. Cette règle s'applique aux

- diapositives
- ektachromes
- négatifs
- plaques de verre

Dans ces cas, les dimensions sont en règle générale indiquées en centimètres.

\$a 1 diapositive : \$b couleur ; \$c 5 x 5 cm
\$a 1 diapositive : \$a noir et blanc ; \$c 7 x 7 cm
\$a 1 ektachrome ; \$c 21 x 18 cm

[Dimensions du document avec son cadre en carton noir]

3.3 b) Quelques formats standards:

- *films:* \$c 24 x 36 mm
\$c 6 x 6 cm
- *tirages papier:* \$c 9 x 13 cm
\$c 13 x 18 cm
\$c 18 x 24 cm

3.3 c) Tirages

Une photographie peut exister en différentes dimensions. Si l'indication des formats de tous les tirages de la même photographie n'est plus possible, on peut avoir recours à l'option suivante :

300 \$a 1 photographie : \$b positif, 35 tirages, noir et blanc ;
 \$c 30 x 21 cm ou plus petits

Pour un lot de photographies, on peut opter pour la solution suivante:

300 \$a 25 photographies : \$b négatif et positif ; \$c formats
 divers

3.4 Autres dimensions

On peut les donner en notes (voir ci-dessous: 500, point 4.1) ou dans les notes des notices d'exemplaire.

Note publique Dimensions de la feuille: 202 x 277 mm
de la notice
d'exemplaire

500 (Notes)

1. Notes sur le champ du titre et de la mention de responsabilité

1.1 Notes sur le titre

245 10 \$a [Crucifixion et Résurrection] \$h ...
500 \$a **Titre repris de la légende in: Lermite, 1920-1977 :**
 catalogue raisonné ... / Marie-Claude et Pier-Angelo Vay. -
 Le Locle : Fondation Lermite ; Hauterive : G. Attinger,
 1987. - P. 137

245 10 \$a [Daniel Cohn-Bendit rue Soufflot à Paris, 3 mai 1968]
 \$h ...
500 \$a **Titre établi sur la base d'indications orales fournies**
 par le photographe

1.2 Notes sur la mention de responsabilité

245 10 \$a [Henri Alphonse de Sandoz-Rollin] \$h [Image fixe]
500 \$a **Par Pieter Recco** *[Document anonyme dévoilé]*

2 Notes sur les documents ou sujets à identifier

Lorsque le document ne peut être identifié immédiatement, on précise les éléments qui restent à identifier dans une note:

500 \$a Paysage à identifier
500 \$a Deux autres personnages non identifiés

Remarque : lorsque des travaux rétrospectifs le nécessitent, il est permis de mettre cette indication dans le champ 909 en créant un code approprié.

3 Notes sur les sources, la filiation artistique ou la finalité du document

- 245 13 \$a Le supermarché de l'époque \$h [Image fixe] : \$b [place des Halles, Neuchâtel] / \$c ...
300 \$a 1 carte de voeux
500 \$a **D'après une carte postale du début du 20e siècle**
- 245 10 \$a [Crucifixion et Résurrection] \$h ...
500 \$a **Dessin préparatoire pour un vitrail jamais réalisé**
- 100 1 \$a Robert, Aurèle
245 10 \$a [Jacques-Louis de Pourtalès] \$h [Image fixe]
300 \$a 1 oeuvre d'art originale : \$b huile sur toile ; \$c 83 x 67 cm
500 \$a Par Aurèle Robert, **d'après une oeuvre de Jean-Pierre Preudhomme**
- 100 1 \$a Delessert, Etienne
245 10 \$a [Blaise Cendrars] \$h [Image fixe]
300 \$a 1 estampe : \$b sérigraphie, couleur ; \$c 61 x 46 cm
500 \$a Par Etienne Delessert, **d'après une photographie**
- 300 \$a 1 ektachrome ; 24 x 18 cm
500 \$a **Original: gravure aquarellée (exécutée vers 1830 ?), 13 x 11 cm, collection privée**

4 Notes sur les caractéristiques matérielles

4.1 Dimensions supplémentaires (voir aussi ci-dessus)

- 500 \$a **Autres dimensions:** cuvette 45 x 32 mm, feuille 55 x 42 mm
500 \$a **Autres dimensions:** avec cadre gravé 10 x 7 cm
500 \$a **Autres dimensions:** image et légende 13 x 31 cm
[La légende se trouve en dehors du cadre contenant l'image]
- 500 \$a **Autres dimensions:** cadre en bois doré 95 x 42 cm
[Sauf exception, ce cas ne peut se présenter que dans le contexte d'un catalogage à l'exemplaire]
- 500 \$a **Autres dimensions:** cuvette **ca** 23 x 17 cm, feuille **ca** 26 x 20 cm
[Exemplaire dont les bords ont manifestement été coupés]
- 500 \$a **Autres dimensions:** montée sur carton 21 x 15 cm
[Pour une photographie]
- 300 \$a 1 album (240 vignettes) : \$b photogravure ; \$c 24 x 32 cm
500 \$a **Autres dimensions:** chaque vignette 105 x 60 mm
- 300 \$a 1 coffret (214 cartes postales) : \$b offset, couleur et noir et blanc ; \$c 31 x 31 x 12 cm
500 \$a **Dimensions des cartes postales:** 11 x 15 cm (pièces [1-123]); 12 x 17 cm (pièces [124-150]); 11 x 21 cm (pièces [151-214])

4.2 Autres caractéristiques matérielles

- 500 \$a Encadrement de filets ornés
- 500 \$a Large bordure ornementée et comportant 4 petites vues: ...

5 Notes sur le contenu

- 500 \$a L'album regroupe les 240 images à collectionner jointes aux produits Suchard

6 Notes sur le copyright

On peut signaler la personne physique ou morale qui détient le copyright, notamment lorsque la notice contient un lien qui permet d'accéder en ligne à une version électronique du document.

- 500 \$a **Copyright:** Centre valaisan de l'image et du son
- 500 \$a **Copyright:** Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et L'Impartial

505 (Notes structurées de sommaire/contenu iconographique)

Dans un catalogage approfondi, ce champ permet de décrire les différents titres ou les différentes parties qui composent un document iconographique, par exemple les planches qui composent un portefeuille d'estampes.

- 245 10 \$a Neuchâtel disparu \$h [Image fixe] / \$c Walter Wehinger
- 260 \$a Neuchâtel : \$b Presse de Chantemerle, \$c [1974-1977?]
- 300 \$a 1 emboîtement ([10] f. de pl.) ; \$c 33 x 31 cm + \$e [4] f. de texte d'accomp.
- 505 0_ \$a **Contenu iconographique:** [Pl. 1]: [Fontaine du Lion, avec ruelle Dublé et rue du Temple neuf] ; ... [5]: [Tuilerie] ; ...[8]: La petite remorque du tram à La Coudre ; [9]: Le port de la Maladière ; 10: La fontaine du Lion
[Les planches 1 et 5 portent un titre factice; les titres des planches 8-10 sont tirés du document.]

Remarque: il est également possible de cataloguer les différentes parties qui composent un document iconographique sous forme de notices analytiques. Voir ci-dessous C.1.

520 (Analyse iconographique)

L'analyse du contenu iconographique s'éloigne de la description purement formelle. Elle s'apparente de près ou de loin à l'indexation matières. Son résultat s'encode toujours dans le champ **520 8**, soit en texte libre, soit à l'aide de descripteurs. On peut s'inspirer des termes retenus dans le thesaurus RERO. On peut également utiliser d'autres termes, notamment des régionalismes. La mention d'introduction "Analyse iconographique:" est recommandée.

Exemples avec texte libre :

- 520 8_ **\$a Analyse iconographique:** Le Doubs en aval des Brenets. Quelques personnages en barque. Sur les rives, plusieurs habitations. Au premier plan, travaux de débardage. \$9 ...
- 520 8_ **\$a Analyse iconographique:** Portrait en buste, assis. Fond neutre. \$9 ...

Exemples avec descripteurs :

- 520 8_ **\$a Analyse iconographique:** bateau à vapeur, barque, quai, drapeau, chien. \$9 ...
- 520 8_ **\$a Analyse iconographique:** équipe sportive, cyclisme, bicyclette. \$9 ...
- 520 8_ **\$a Analyse iconographique:** architecture, maison, rue, vigne, arbre, coteau, montagne. \$9 ...
- 520 8_ \$a Portrait de groupe. \$9 ...

541 (Note de source directe d'acquisition)

Dans les notices privées, cette note permet de donner une information structurée sur les modalités d'acquisition (sous-champs \$a, c, d) et le propriétaire ou dépositaire actuel du document (sous-champ \$f).

- 541 **\$c Achat à \$a Max F. Chiffelle, \$d 1985**
- 541 **\$c Don de \$a Michel Robert-Tissot, \$d 1986-1993**
- 541 **\$f Propriété de la Bibliothèque des Pasteurs, Neuchâtel**
- 541 **\$f Collection privée**
- 541 **\$c Dépôt de la \$f Société neuchâteloise des Sciences naturelles, \$d 1998**

Dans les notices non privées, partagées avec d'autres bibliothèques, il faudra avoir recours soit aux champs locaux (019 1 ou 990), soit à une note dans la notice d'exemplaire.

856 (Emplacement et accès électroniques)

Ce champ, muni d'un **indicateur 4** et d'un **\$u** permet d'accéder directement à un serveur qui contient l'image du document catalogué.

Si nécessaire, on peut spécifier différentes cibles à l'aide du **\$z**.

```
245 10      $a [Pompiers de La Chaux-de-Fonds] $h [Image fixe] /
            $c Jean-Jacques Bernard
856 4       $u http://www.chaux-de-fonds.ch/bibliotheques/iconographie/
            Fonds_courant/P2-1347.jpg

245 10      $a [Foire au bétail sur la Planta, Sion] $h [Image fixe] /
            $c Max Kettel
300         $a 32 photographies : $b négatif, noir et blanc ; $c 6 x 6
            cm
856 4       $u http://photo.memovs.ch/64ph/page/kettel006.htm
            $z Photographies
856 4       $u http://photo.memovs.ch/filtre/ketmmyf.html
            $z Renseignements
```

C) Cas particuliers: notices analytiques, catalogage à l'exemplaire, modification de notices non iconographiques et notices privées

1 Notices analytiques

Lorsqu'on estime que la description des différentes parties iconographiques d'un document (portefeuille, ouvrage relié) mérite une meilleure mise en valeur, on peut opter pour la création de notices de dépouillement.

```
007         k
100         $a Wehinger, Walter
245 13      $a La petite remorque du tram à La Coudre $h [Image fixe] /
            $c Wehinger
580         $a In: Neuchâtel disparu / Walter Wehinger. - [Neuchâtel] :
            Presse de Chantemerle, [1974-1977?]. - Pl. 8
773 1_     $a Wehinger, Walter. - $t Neuchâtel disparu [Image fixe]
            $g 8
```

Dans de tels cas, le **chaînage** exact des planches hors-texte non numérotées pose des problèmes pour le contenu du sous-champ 773 1 \$g. Il est recommandé de créer une numérotation (par exemple sur la base d'une liste des planches figurant dans le document) ou de donner en \$g la référence de la page en face de la planche non numérotée.

```
580         $a In: Souvenir de Neuchâtel. - [A Neuchâtel] : chez
            Baumann-Peters, [entre 1834 et 1850]. - Pl. [4]
            [Tout en planches non numérotées, traité comme
            document iconographique; donc: numérotation factice
            entre crochets en 580 + indication générale du type de
            document en 773 1_]
773 1_     $t Souvenir de Neuchâtel [Image fixe]$g 4
```

- 580 \$a In: Histoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette / Alex. Dumas. - Paris : Dufour et Mulat, 1852. - **Vol. 3, pl. 38**
 [Numérotation de la planche d'après le "Classement des gravures" à la fin du vol. 3; numérotation suivie vol. 1-3]
- 773 1_ \$a Dumas, Alexandre. - \$t Histoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette \$g **38**
- 580 \$a In: Bulletin du Centenaire / Société neuchâteloise des sciences naturelles. - Neuchâtel. - T. 56(1931), **p. 45**
- 773 1_ \$t Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles \$g 1931/**45**
- 580 \$a In: Bulletin du Centenaire / Société neuchâteloise des sciences naturelles. - Neuchâtel. - T. 56(1931), **frontispice**
- 773 1_ \$t Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles \$g 1931/**2**

2 Catalogage normal - catalogage à l'exemplaire

2.1 Principe du catalogage partagé

Pour favoriser le principe du catalogage partagé dans RERO, il est conseillé de tenir compte d'éventuelles particularités de l'exemplaire dans une **note de l'item, tant que ces particularités n'ont qu'une importance mineure**. En règle générale, on n'a recours au catalogage à l'exemplaire que si l'importance des particularités ne permet plus de se limiter à une simple note dans la notice d'exemplaire.

Note: Un catalogage à l'exemplaire comprend toujours un champ 019.

2.2 Estampes en noir et blanc ou coloriées - tirages différents

Pour les estampes imprimées en noir et blanc et coloriées à la main ainsi que pour les tirages en différentes couleurs ou sur différents papiers, il est envisageable d'établir une seule notice, avec une **note 500 mentionnant les particularités des différentes versions**. La **notice d'exemplaire** permet ensuite de spécifier de quelle version il s'agit.

Cette méthode permet un catalogage partagé : la première bibliothèque catalogue son exemplaire et encode le champ 300 en fonction de celui-ci. Mais dans la mesure où elle n'ajoute pas de champ 019 !!! *Catalogué à l'exemplaire...*, elle accepte qu'une autre bibliothèque ajoute un champ 500 pour signaler d'éventuelles différences "mineures" et y raccroche sa localisation. Si un catalogueur souhaite apporter de grands changements après coup, il se concerte au préalable avec les partenaires RERO concernés.

```
300 $a 1 estampe : $b lithographie, coloriée
500 $a Existe aussi en noir et blanc
      [Notice de l'exemplaire a: Notes: coloriée]
      [Notice de l'exemplaire b: Notes: noir/bl.]
```

ou, à l'inverse:

```
300 $a 6 estampes : $b lithographie, noir et blanc
500 $a Les planches sont parfois coloriées
      [Notice de l'exemplaire a: Notes: coloriée]
      [Notice de l'exemplaire b: Notes: noir/bl.]
```

2.3 Catalogage à l'exemplaire - oeuvre d'art originale

Une oeuvre d'art originale, existant en un seul exemplaire (ou en plusieurs versions dont chacune a le statut d'un original) est forcément cataloguée "à l'exemplaire", par exemple un tableau, un dessin, un collage original, etc. (Pour les tirages photographiques d'après un même négatif, voir ci-dessous C 2.5)

2.4 Catalogage normal - reproduction d'une oeuvre d'art originale

Par contre, les reproductions d'une oeuvre d'art originale, donc les exemplaires appartenant tous à un même tirage, à une même édition (ex.: les estampes originales) ou à une même série de fabrication (ex.: les répliques d'une oeuvre d'art), sont en principe catalogués "normalement", permettant ainsi aux autres bibliothèques de RERO de s'y raccrocher.

Remarque : les cas ambigus seront nombreux : estampes coloriées, états différents, épreuves, tirages en différentes couleurs ou sur différents papiers, différents tirages d'après le même négatif, etc. Il est très difficile de donner des règles strictes pour tous ces cas. Le bibliothécaire choisira donc si le statut du document (plutôt unique ou pas ?), son état (état de conservation, conditionnement particulier), son histoire (anciens propriétaires, etc.) permettent encore un catalogage "normal" ou nécessitent un catalogage "à l'exemplaire".

2.5 Tirages photographiques différents d'après un même original

En principe, le négatif et les tirages sont décrits à l'aide d'une seule notice bibliographique. Les particularités des différents tirages sont décrits dans des notices d'exemplaire. (Voir au champ 300 les exemples sous 3.3 *Photographies*.)

3 Modification de notices non iconographiques

Il s'agit de faire la description du contenu iconographique à partir d'une notice "livre" existant déjà dans RERO.

Si la notice décrit un document purement ou principalement iconographique, on la transforme en notice "iconographique":

- ajouter le champ **007 g** ou **k**
- corriger le **champ fixe (008)**: *Type* devient **g** ou **k**
- ajouter en **245** le **\$h [Image projetée]** ou **\$h [Image fixe]** après le titre propre
- ajouter un champ **505 Contenu iconographique**: ... dans lequel on énumérera les images (par exemple les planches) en créant au besoin des titres et une numérotation artificiels
- on peut également créer un/des champ/s **520** introduit/s par *Analyse iconographique*: ...

```
007          k
100          $a Wehinger, Walter
245 10      $a Neuchâtel disparu $h [Image fixe] / $c Walter Wehinger
260          $a Neuchâtel : $b Presse de Chantemerle, $c [1974-1977?]
300          $a 1 emboîtement ([10] f. de pl.) ; $c 33 x 31 cm + $e [4] f.
           de texte d'accomp.
505 0_      $a Contenu iconographique: [Pl. 1]: [Fontaine du Lion, avec
           ruelle Dublé et rue du Temple neuf] ; ... [5]: [Tuilerie] ;
           ...[8]: La petite remorque du tram à La Coudre ; [9]: Le
           port de la Maladière ; 10: La fontaine du Lion
520 8_      $a Analyse iconographique [pl. 1]: Au premier plan, une
           fontaine avec un bassin octogonal, colonne couronnée d'un
           lion debout; en arrière plan, maison d'angle avec enseigne
           "Boulangerie, Pâtisserie", au dessus, une horloge. Une
           bicyclette est appuyée au bassin de la fontaine. Quelques
```

passants. \$9 ...

...
520 8 \$a [Pl. 5]: Au centre, plusieurs bâtiments industriels avec une grande cheminée et des hangars. A gauche, un gros tas de charbon (?); au fond, quelques arbres (feuillus) et vue sur la chaîne du Jura. \$9 ...

...
520 8 \$a [Pl. 8]: Presque cachées par des arbres (feuillus) qui se dressent sur une pelouse, une motrice de tram et une remorque à passagers au terminus de la ligne 7 devant la station du funiculaire montant à Chaumont. \$9 ...

...
520 8 \$a [Pl. 9]: Cabanes de pêcheurs sur le bord du bassin de l'ancien port de la Maladière, barques arrimées; au fond, quelques bâtiments industriels, une grande cheminée et des arbres (feuillus); vue sur la chaîne du Jura. \$9 ...

...
520 8 \$a Pl. 10: Au centre, une fontaine avec un bassin octogonal, la colonne couronnée d'un lion debout; derrière, l'Hôtel du Raisin et son enseigne. Quelques passants. \$9 ...

Si la notice RERO existante ne décrit pas un document purement iconographique, on décrit les images à l'aide du champ 505, **sans autres transformations**.

100 \$a Bernardin de Saint Pierre, Henri
245 10 \$a Paul et Virginie / \$c par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre ; [pl. gravée d'après J.M. Moreau le jeune et J. Vernet par Girardet, L. Mihalbou et de Longueil]
260 \$a A Paris : \$b de l'imprimerie de Monsieur quai des Augustins, \$c 1789
300 \$a XXXV, 243, [1] p., 4 f. de pl. ; \$c 18° (13 cm)
505 0_ \$a Contenu iconographique: Pl. 1: ... / A. Girardet. Pl. 2 : ... / L. Mihalbou. Pl. 3 : ...

Remarque : au lieu de modifier la notice en y ajoutant des champs 505 et 520 8 pour la description des éléments iconographiques, on peut aussi créer des notices analytiques, par exemple pour décrire une à une les planches d'un ouvrage. Voir ci-dessus C 1.

4 Notices privées

La description de dossiers, portefeuilles, etc. qui n'ont pas été édités mais réunis par un collectionneur ou une institution peut se faire sous forme de notices privées. Dans ce cas, on opte pour un catalogage "image", avec niveau bibliographique "c" et un champ **007 g** ou **k**.

a) Dossier iconographique "Picasso" : reproductions diverses de ses œuvres

007 k
019 \$a Notice privée BPU Neuchâtel. \$9 ...
100 \$a Picasso, Pablo
245 10 \$a [Pièces diverses] \$h [Image fixe] / \$c Pablo Picasso
260 \$c ...
300 \$a 1 dossier : \$b techniques diverses, couleur et noir et blanc ; \$c formats divers
505 0_ \$a Reproductions de l'oeuvre gravé, lithographié et peint de Picasso
520 8_ \$a Analyse iconographique: ... \$9 ...

b) Dossier iconographique "Picasso" : reproductions diverses de *Guernica*

007 k
019 **Notice privée BPU Neuchâtel. \$9 ...**
100 \$a Picasso, Pablo
245 10 \$a [Guernica] \$h [Image fixe] : \$b [pièces diverses]
/ \$c Pablo Picasso
260 \$c ...
300 \$a 1 dossier : \$b techniques diverses, couleur et noir et
blanc ; \$c formats divers
505 0_ \$a Reproductions de "Guernica"
520 8_ \$a Analyse iconographique: ... \$9 ...

Remarque : Attention au titre que l'on choisit : l'usage du titre conventionnel en version originale est indiqué.

c) Dossiers iconographiques thématiques

007 k
019 **\$a Notice privée BPU Neuchâtel. \$9 ...**
245 04 \$a [Le Moléson] \$h [Image fixe] : \$b [pièces diverses]
260 \$c ...
300 \$a 1 dossier : \$b techniques diverses, couleur et noir et
blanc ; \$c formats divers
505 0_ \$a Recueil de documents iconographiques représentant le
Moléson
520 8_ \$a Analyse iconographique: ... \$9 ...

D) Choix et forme des entrées

1 Entrée principale - entrée secondaire

Type de document	Entrée principale	Entrée secondaire
Oeuvre d'art originale	à l'artiste	----
Estampe : - dessinateur connu - dessinateur inconnu	au dessinateur au graveur	au graveur ---
Photographie (si la photographie ne sert qu'à reproduire une oeuvre d'art, voir sous Reproduction d'une oeuvre d'art)	au photographe	---
Adaptation d'une oeuvre d'art	à l'adaptateur	à l'artiste qui a créé l'original
Reproduction d'une oeuvre d'art	à l'artiste	à la personne qui a créé la reproduction
Document (par ex. album) édité à la demande d'une collectivité, sans que celle-ci soit jugée responsable du contenu	à l'artiste, ou au titre s'il y a plus de 3 artistes	à la collectivité et, le cas échéant, aux 2 ^e et 3 ^e artistes

Exemple pour un album édité à la demande d'une collectivité non responsable du contenu:

```
245 03      $a La Suisse pittoresque $h [Image fixe] = $b Die Schweiz in
            Bildern = Vedute della Svizzera / $c Chocolat Suchard
246 3       Schweiz in Bildern $h [Image fixe]
246 3       Vedute della Svizzera $h [Image fixe]
260         $a [Neuchâtel] : $b Chocolat Suchard, $c [entre 1912 et
            1920]
500         $a L'album regroupe les 240 images à collectionner jointes
            aux produits Suchard
710 2       $a Suchard (Neuchâtel)
```

2 Entrées secondaires au nom du libraire, de l'imprimeur ou du fabricant et au lieu d'impression/fabrication

Comme pour le livre ancien et/ou précieux, on *peut* faire des entrées secondaires

- au nom du libraire, de l'imprimeur ou du fabricant (avec mention de la fonction en \$e; voir ci-dessous)
- au nom du lieu d'impression ou de fabrication (champ 752 \$d)

On crée ces entrées 700/710 à partir des données tirées du champ 260.

Une entrée au libraire/imprimeur/fabricant implique en principe toujours la création d'une entrée supplémentaire au lieu d'impression/de fabrication.

```
a) 100 1      $a Wyss, Caspar-Leontius
    245 10     $a Vue de Neufchâtel du côté du soleil couchant $h [Image
            fixe] / $c C. Wiss desiné et gravé
    260        $a A Berne : $b chez J. Burgi, $c 1791
    700 1      $a Bürgi, Jakob $e Libr./Impr.
    752        $d Bern

b) 100 1      $a Baumann, Jean-Henri
    245 10     $a Source de la Reusse à St. Sulpice, Val-de-Travers
            $h [Image fixe] / $c Hy. Baumann del. ; J. Sperli sc.
    260        $a A Neuchâtel : $b chez Jeanneret Frères, $c [vers 1825]
    700 1      $a Sperli, Johann-Jakob [Voir ci-dessous paragr. 3]
    710 2      $a Jeanneret Frères (Neuchâtel) [Voir ci-dessous paragr. 3]
    752        $d Neuchâtel
```

3 Forme des entrées secondaires

Pour les documents iconographiques, il est souvent difficile voire impossible de désigner avec précision le caractère exact de la collaboration des auteurs secondaires. On établit donc ces entrées **sans indication de la fonction**, c'est-à-dire **sans \$e**. Voir ci-dessus l'exemple b) "Sperli, Johann-Jakob".

Exception: Pour l'entrée secondaire au nom du libraire/imprimeur/fabricant, on maintient le **\$e Libr./Impr.** s'il s'agit de personnes physiques. Voir ci-dessus l'exemple a) "Bürgi, Jakob".

Pour les collectivités, on ne met jamais d'indication de fonction. Voir ci-dessus l'exemple b) "Jeanneret Frères (Neuchâtel)".